

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 MAI 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME CORINNE CHABAUD**

OBJET : Domaines départementaux et espaces naturels : subventions aux associations - 3ème répartition 2020.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux domaines départementaux et espaces naturels, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Pour cette troisième répartition des crédits de subvention 2020, il est proposé d'octroyer un montant total d'aides de 123 129 €, selon la répartition suivante et conformément aux tableaux annexés au présent rapport :

- 21 500 € en fonctionnement pour deux demandes de subvention « espaces naturels et domaines départementaux » déposées par deux associations ;
- 89 000 € en fonctionnement pour six demandes de subvention « taxe d'aménagement » déposées par quatre associations ;
- 12 629 € en investissement pour deux demandes de subvention « taxe d'aménagement » déposées par deux associations.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL